

## CE QUI A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE PAR LES PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL ET LES GESTIONNAIRES D'ESPACES DE NATURE EN VILLE

### Recherche

L'interprofession VALHOR soutient l'étude et le développement de techniques et pratiques permettant une meilleure gestion de la ressource en eau de la filière. A ce titre peuvent être notamment cités les réalisations suivantes et les projets en cours auprès des deux partenaires reconnus pour la filière :

### V ASTREDHOR

- Publication d'un « Guide des bonnes pratiques pour économiser la ressource en eau » en mars 2024,
- Méthodes de diagnostic de stress hydrique pour la sélection de matériel VEGEtal économe en EAU,
- Evaluation de nouveaux systèmes de pilotage d'irrigation,
- Evaluation de l'incidence des paillages sur les végétaux et sur la gestion des apports en eau pour le secteur du paysage et en production (depuis 2008).

### V Plante & Cité

- Fiche de synthèse : « Arrosage : quelle gestion de l'eau ? »,
- Publication à destination des professionnels de la filière et des collectivités : « Préserver l'eau et la nature en ville : de la gestion des risques à la restauration des milieux », Plante & Cité, novembre 2024, Angers, 68 p.
- Projet IRRIG mettant en œuvre un état des lieux des pratiques de la gestion et des stratégies d'économie de l'eau dans les espaces verts urbains,
- Projet NOUPS pour une meilleure prise en compte des services rendus par les noues végétalisées,
- Projet AMARES afin d'apprendre de la mortalité des arbres pour adapter les stratégies de plantation.

\* <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/a-propos-de-lunep/nos-actions-d'influence/gestion-de-leau-mettre-en-place-des-solutions-durables-pour-arroser-les-vegetaux/>

### Communication aux professionnels de la filière

- Sensibiliser les collaborateurs aux actions respectueuses de l'environnement et aux techniques d'économie d'eau,
- Initier des rencontres régulières entre professionnels du végétal pour développer des actions communes et créer un collectif interprofessionnel dans les secteurs en tension sur la ressource,
- Informer et communiquer via réseaux et newsletters, en mettant en avant les actualités techniques et réglementaires,
- Publier un « Manifeste sur l'eau\* », à destination des décideurs publics.

### Prescriptions techniques

- Conseiller les clients dans le choix des espèces et pour l'entretien et l'arrosage adapté,
- Favoriser les bons gestes au jardin : périodes de plantations, nécessité de paillage, enrichissement des sols en matière organique, récupération des eaux de pluies...
- Valoriser les déchets végétaux en les transformant et en les utilisant en paillage et compost pour leur action sur la limitation des pertes en eau du sol,
- Limiter ou supprimer les produits phytosanitaires mais aussi favoriser la lutte biologique dans les espaces verts et en production.

La pérennité de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie, de la distribution spécialisée et du paysage, mais aussi celle du patrimoine végétal des espaces de nature en ville des collectivités dépend directement de la disponibilité en eau d'arrosage pour son activité. Lorsqu'un végétal est implanté, l'eau utilisée tout au long du processus de production, de distribution et durant les premières années de plantation doit être considérée comme un investissement pour assurer la résilience de nos villes et de nos écosystèmes.

Dans le contexte du changement climatique actuel, les épisodes extrêmes vont probablement se multiplier, nécessitant d'adapter les techniques de production et d'aménagement. A ces adaptations techniques s'ajoutent le choix des gammes végétales afin de favoriser la conservation de l'eau dans les sols et participer au bon fonctionnement du cycle de l'eau et plus particulièrement celui de l'eau verte.

Il est indispensable de considérer tous les espaces végétalisés, y compris les maisons avec jardin qui représentent en moyenne 60 % des parcelles cadastrales urbaines dans la gestion de l'eau. Il faut également intégrer dans la gestion de l'eau les situations existantes, où le développement de nouveaux projets d'aménagement à grande échelle n'est pas réalisable, mais pourtant tout autant concernée par la préservation de l'eau, intimement lié à la préservation du végétal en place.

### POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIONS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU :



Pour identifier les professionnels engagés dans la démarche :



### VALHOR

la filière française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

composée de

**202 440**

PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL

au sein des

**45 885** ENTREPRISES

réalise

**15,3** MILLIARDS D'EUROS  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

### LE SAVOIR-FAIRE

des hommes et des femmes de la filière du végétal est très divers par :

- ses métiers : semenciers, horticulteurs, pépiniéristes, grossistes, fleuristes, jardinerie et libres services agricoles, paysagistes concepteurs, entreprises du paysage
- ses productions : plus de 100 000 références de bulbes, fleurs, plantes, arbres et arbustes
- ses circuits de commercialisation : vente directe, mise en marché par la distribution, mise en œuvre par les professionnels du paysage.

### LA FILIÈRE

contribue au développement économique, social et environnemental des territoires, par :

- ses activités et le tissu économique nécessaire à l'approvisionnement en fournitures pour leur réalisation
- son implication dans l'aménagement du territoire, l'insertion sociale et ses actions de sensibilisation de nos concitoyens.
- les nombreux services écosystémiques et réponses concrètes et durables face aux défis du changement climatique qu'elle apporte.

**VALHOR**  
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

NOVEMBRE 2024



## CHARTE D'ENGAGEMENT



## PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL ENGAGÉS, AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER L'EAU !

L'eau est un élément indispensable à la vie des plantes. Le végétal dans les aménagements paysagers et dans l'aménagement du territoire ne doit pas être uniquement considéré comme consommateur d'eau. Il apporte de nombreux services écosystémiques et des réponses concrètes et durables face aux défis du changement climatique : **il est au cœur des solutions.**

A titre d'exemple, le végétal représente un levier majeur permettant de ralentir l'écoulement de l'eau, de la répartir, de favoriser son infiltration et son stockage dans les sols à différents niveaux et selon les saisons. Il réinjecte également l'eau dans l'atmosphère grâce à l'évapotranspiration, et réduit ainsi les phénomènes d'îlots de chaleur urbains, tout en préservant la biodiversité. La désimperméabilisation des sols et la végétalisation, jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau et particulièrement celui de l'eau verte.

Le végétal et notamment les espaces de nature en ville participent également à l'amélioration de la santé et la réduction du risque d'apparition ou d'aggravation de nombreuses maladies\*.

La nécessité de préserver les espaces verts existants et leur qualité, mais aussi d'en augmenter la présence est donc essentielle pour

“ LE VÉGÉTAL REPRÉSENTE UN LEVIER MAJEUR PERMETTANT DE RALENTIR L'ÉCOULEMENT DE L'EAU, DE LA RÉPARTIR, DE FAVORISER SON INFILTRATION ET SON STOCKAGE DANS LES SOLS. ”

adapter nos territoires au changement climatique et améliorer la santé de leurs habitants. Cependant les efforts de végétalisation et le bon fonctionnement des services rendus par le végétal peuvent être anéantis par un manque d'accès à l'eau en période de sécheresse, surtout les premières années de plantation.

Les professionnels du végétal, les gestionnaires d'espaces de nature en ville mais aussi les communes et intercommunalités sont conscients de la nécessité d'adapter et faire évoluer leurs pratiques et communication. Ils mettent d'ores et déjà des actions concrètes pour la préservation de la ressource en eau. Cette prise de conscience est ancienne mais ils accélèrent aujourd'hui leurs actions pour répondre aux politiques publiques de planification écologique de l'espace urbain, engagée par l'Etat.

\* Source « Les espaces verts urbains : lieux de santé publique, vecteurs d'attractivité économique », Cabinet Asterès pour l'Unep, juin 2024

**VALHOR**  
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

**Hortis**  
Les responsables  
d'espaces nature en ville

**AITF**  
Association des Ingénieurs et Ingénieures en Chef  
Territoriaux de France

## LES ENGAGEMENTS

### » NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À...

#### Soutenir la recherche

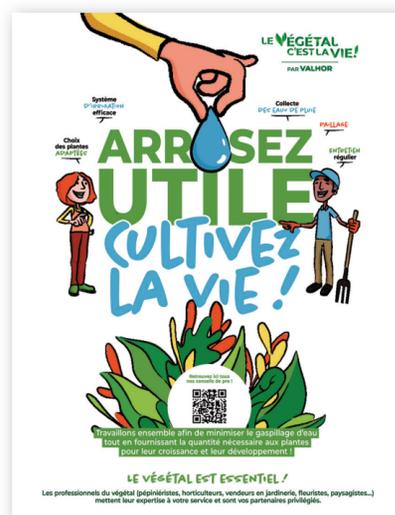
L'interprofession s'engage à poursuivre le soutien aux projets d'innovation et d'études sur le sujet de l'eau afin :

- d'adapter la palette végétale,
- de promouvoir les pratiques horticoles renforçant la résilience des végétaux,
- de renforcer les efforts pour une utilisation efficiente de l'eau tout au long de la chaîne de valeur,
- d'être acteur de la formulation de solutions résilientes pour la gestion de l'eau afin de repenser les paysages urbains et ruraux.

#### Communiquer

Une campagne de sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs publics, de la clientèle, de la population des collectivités et de l'ensemble du territoire a été lancée au printemps 2024 :

- Affichage, dans tous les points de vente et points d'information des collectivités engagés, des conseils et bons gestes pour un arrosage économe.



- Distribution de flyers expliquant les bons gestes pour un arrosage économe.
- Campagne digitale sur les réseaux sociaux, à disposition de l'ensemble des fédérations, des entreprises et des collectivités.
- Animation de réunions d'information auprès des collectivités en partenariat avec l'AMF.
- Participation à des événements grand public ou journées florales des communes pour sensibiliser le grand public.
- Animation de réunions d'information auprès des professionnels du secteur.

#### Utiliser des techniques vertueuses et performantes

Les professionnels s'engagent de façon commune dans la mise en œuvre quotidienne de leur métier à :

- Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol.
- Valoriser une palette végétale adaptée à son contexte local.
- Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles comme l'eau de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées recyclées.
- Promouvoir l'utilisation de système d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte, pied à pied, ollas...).
- Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle par des aménagements permettant de ralentir et infiltrer l'eau naturellement dans les sols et de créer des zones de rétention des eaux de pluie, ainsi qu'en développant une politique de désimperméabilisation recréant une trame brune indispensable au cycle de l'eau.

#### Former

- Diffuser les notes ou guides sur les bonnes pratiques de la gestion de l'eau aux collaborateurs, adaptés aux différents métiers du végétal.
- Organiser des formations à destination des collaborateurs sur la prise en compte des enjeux écologiques et la préservation de la ressource.

#### Suivre dans le temps nos engagements

- Mettre en place un comité de pilotage et de suivi avec les représentants des branches professionnelles pour évaluer les actions mises en œuvre.

### » NOUS, REPRÉSENTANTS DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS...

#### Pour les professionnels de la production horticole et de pépinière à :

- Proposer et mettre en avant les espèces végétales adaptées aux conditions climatiques locales dans une palette diversifiée et continuer à faire évoluer les gammes proposées afin de s'adapter au changement climatique.
- Continuer de faire évoluer les pratiques et les modes de production pour optimiser la ressource en eau, notamment en mettant en œuvre les préconisations de l'institut technique de la filière ASTREDHOR.
- Mettre en place des compteurs au niveau de chaque point de prélèvement dans le milieu naturel, afin de suivre et mieux gérer les consommations.

#### Pour les professionnels de la distribution spécialisée à :

- Conseiller les particuliers sur les paillages naturels et organiques, mais aussi sur les bonnes pratiques d'arrosage, sur la récupération des eaux de pluie.
- Sensibiliser les consommateurs et les accompagner dans le choix de végétaux adaptés.
- Mettre en place un suivi régulier des consommations d'eau.
- Mettre en œuvre des formations adaptées à destination des chefs d'entreprises et de leurs collaborateurs afin d'assurer une bonne prise en compte de la gestion de l'eau dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes.
- Inciter à la mise en place au niveau des points de ventes, et lorsque cela est possible, de systèmes de récupération des eaux (par exemple eau de pluie ou d'arrosage).

#### Pour les professionnels du paysage à :

##### ✓ Au stade de la conception

- Proposer systématiquement :
  - une gestion intégrée des eaux pluviales dans les aménagements,
  - une gestion optimisée de l'irrigation dans les aménagements.
- Développer une conception différenciée des espaces végétalisés (renaturation, désimperméabilisation...).
- Adapter la palette végétale : anticiper le changement climatique et tester de nouvelles essences dans les aménagements (diversification de la palette végétale).

##### ✓ Au stade de la réalisation et de la gestion

- Profiter de l'envoi de devis et/ou facture aux clients pour transmettre les fiches de bonnes pratiques sur la gestion de l'eau dans les espaces végétalisés.
- Développer et diffuser une fiche de réception de chantier adaptée à la bonne gestion de l'eau dans le jardin du client.
- Diffuser le manifeste du paysage à destination des décideurs au niveau national, régional et local, s'appuyant sur les principes de complémentarité Eau / Sol / Plantes et dans le respect des règles professionnelles.
- Mettre en avant l'irrigation raisonnée auprès des clients permettant de piloter finement les apports d'eau.
- Afin d'accompagner le développement des végétaux après plantation, à défaut d'autres alternatives, nous nous engageons à utiliser de l'eau conventionnelle, de façon raisonnée et sous condition de paillage organique, afin de pérenniser leur installation et de limiter les risques de chutes et d'incendies.

#### Pour les élus et gestionnaires d'espaces de nature en ville à :

##### ✓ Au stade de la conception et de la réalisation

- Développer dans la ville une politique d'implantation d'un tissu d'arbres pour créer ombrage et zones de fraîcheur (canopée urbaine).
- Apporter un amendement organique au sol car en plus d'enrichir la vie du sol, la matière organique agit comme rétenteur naturel de l'eau et de nutriments qui vont nourrir les végétaux.
- Privilégier les solutions d'arrosage par goutte-à-goutte ou localiser dès que possible afin de supprimer l'arrosage par aspersion moins efficace et optimiser l'utilisation de la ressource.
- Prévoir dès la conception des espaces végétalisés des bouches d'eau afin de localiser les apports d'eau uniquement aux plantes les nécessitant.
- Différencier l'arrosage des arbres, des vivaces et arbustes, pour répondre au plus juste en terme de quantité d'eau apportée aux besoins de ces différents types de végétaux.
- Permettre au sol de recueillir et d'absorber le plus possible d'eau de pluie en créant une trame brune recouverte de végétation et de broyat de végétaux.

##### ✓ Au stade de la gestion et de l'entretien

- Pour les collectivités où cela est possible, privilégier un système de pilotage à distance afin d'être réactif et de mieux contrôler les arrosages en fonction des changements.
- Installer des compteurs et mettre en place des relèves de ces compteurs ou, une télérelève lorsque cela est possible, pour identifier rapidement une consommation anormale et intervenir au plus vite.
- Former les agents avec pour objectif de les faire monter en compétence pour un arrosage efficace et optimal, mais aussi de les rendre autonomes vis-à-vis des outils de programmation automatisée et de télérelève, s'ils sont présents, afin qu'ils puissent mettre en place un action rapide et efficace en cas de situations anormales constatées.
- Réaliser un bilan annuel des consommations internes ou celles des actions externalisées sous forme de prestation auprès d'entreprises.

*Des actions spécifiques des différentes fédérations pourront être identifiées dans le cadre de collectifs interprofessionnels locaux pour s'adapter au contexte spécifique de chaque territoire. Elles seront alors précisées par des annexes ajoutées à ce document.*



#### ENGAGEZ-VOUS :

